

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU SAMEDI 29 FÉVRIER 2020**

---

Le samedi 29 février 2020 à 10h30, s'est tenue l'assemblée générale de l'association dans la salle du « club du sourire » de la mairie de Chagny.

**Présents :**

- M.Fabrice Gendreau, représentant Michel Picard, Maire de Chagny.
- Claudette Brunet-Léchenault, Conseillère Départementale du canton de Chagny.
  
- **Adhérents ( 33 )** : Odile Barbieux, Bernadette Barthel, Laurence Benoit, Hélène Bernard, Patrick Bernard, Denis Faivre, Geneviève Fichot, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Alain Gauthier, Martine Gauthier, Jean-Marc Guyot, Ginette Henray, Marie-Odile Herbourg, , Suzanne Joblot, Jean-Michel Joly, Jocelyne Lelong, Lydia Le Leuxhe, Alain Le Leuxhe, Caroline Lejour, Thierry Nicot, Anne-Marie Pasquier, Jean-Luc Pasquier, Denise Penn, Loic Perrichon, Jean Poigeaud, Claire Saunier, Sylvie Tharreau, Olivier Ulmer, Sophie Vaillant, Gérard Vaury, Marie-Claude Winkelmann.
  
- **Non adhérents(3)** : Maxime Herbourg , Marie-Claude Landré, Anne Chevailler

**Excusés :**

- **Adhérents excusés avec procuration (11)** : Alexia Barthel, Juliette Faust, Michel Fichot, Anthony Gagnard, Jeanine Gagnard, Michel Joblot, Claire Joly, Claude Lelong, Ginette Nicot, Anne-Marie Picard, Dominique Rebillard (et directeur de l'école de Rully.
  
- **Adhérents excusés sans procuration (2 )** : Marlyse Delange, Gilles Belfils (et représentant les « Foyers Ruraux de Saône et Loire »),
  
- **Non adhérents (6 )** :
  - Jean-Christophe Descieux, Conseiller Départemental du canton de Chagny
  - Sylvie Trapon, maire de Rully,
  - Roxane Denier, Directrice de l'école élémentaire de Corpeau,
  - Catherine Pappas, maire de Chaudenay
  - Marie-Claire Panarioux
  - Nadine Brunner

**Nombre d'adhérents présents ou représentés :**

**Le quorum de 22 adhérents (présents + procurations) est donc atteint** (il doit être d'1/4 des membres adhérents : article XI des statuts – 85 adhérents en 2019). **L'assemblée générale peut donc se tenir.**

---

Alain LE LEUXHE, Président ouvre la séance et remercie :

- Nos adhérents et spectateurs toujours fidèles sans qui l'aventure de CinéMarey n'aurait été et ne serait possible.
- Toutes celles et ceux qui accueillent les « Docs en balade » : les Municipalités de Chaudenay, Corpeau, Ebaty, Remigny et Rully, le centre hospitalier de Chagny, le Foyer Rural de Fontaines et La poterie de Sampigny-les-Maranges.
- La Brasserie Artisanale de Bourgogne, lieu de projection pour « La fête du court métrage »,
- La mairie de Chagny, représentée par M. Jandreau,
- Catherine Pappas, maire de Chaudenay, pour la mise à disposition de la salle des fêtes pour les séances Ciné-Village.
- Les commerçants, artisans et viticulteurs qui nous soutiennent.
- Le Conseil Départemental 71 qui nous octroie une subvention significative pour notre action
- Claudette Brunet-Léchenault et Jean-Christophe Descieux, Conseillers Départementaux du canton qui nous ont toujours accompagnés.
- Rémy Rebeyrotte, Député de la 3<sup>e</sup> circonscription de Saône et Loire.

Il présente les excuses d'un certain nombre de personnes (voir page précédente).

Avant de présenter le rapport moral, Alain Le Leuxhe tient à souligner au nom de tout le C.A combien nous avons été et sommes affectés par la disparition, cette année, de Jean-Marc Gagnard, un de nos membres fondateurs et ami.

### **1) Rapport moral et d'activité de l'année 2019 :**

Le président expose le **rapport moral** :

*« Avons-nous mis en œuvre les projets évoqués à la dernière assemblée générale ? Si oui, sont-ils conformes à l'esprit et aux valeurs de notre association ? »*

*Nous pensons les avoir réalisés pleinement. Vous pourrez en juger à la présentation du rapport d'activité.*

- *Nous avons dans le choix de nos films, une exigence de qualité cinématographique et de contenu.*
- *Nous voulons apporter le cinéma à des publics à priori exclus : Ehpad, centre pénitentiaire...*
- *Nous suscitons les collaborations avec des associations : Artifices, Plaquemine, Cactus, les loisirs de l'enfance, le centre de loisirs de Chagny...*

*Des associations, des personnes viennent maintenant vers nous, nous sommes toujours ouverts à des projets communs.*

- *Notre communication s'améliore.*

*Tout ceci est le résultat du travail et de la réflexion de 10 années, ce qui d'ailleurs nous vaut de beaux articles dans la presse, une invitation de FR3 et une prochaine page dans Echod'com.*

*L'éducation populaire, pour nous, c'est à travers un art, permettre de se divertir, de réfléchir, d'échanger, de confronter les points de vue...*

*Vous aimez le cinéma, nous aussi ! Sous toutes ses formes. Une séance de cinéma, c'est avant tout un grand écran, des spectateurs réunis, ce qui donne une autre dimension d'émotion et de regard.*

*Privilégier le meilleur accueil possible reste un facteur important de la réussite.*

*Un regret, toujours et encore : Comme les années précédentes, par manque de salle, nous ne sommes pas en mesure de projeter des films pour les enfants, hélas, avec tous les trésors de l'animation !*

*Je terminerai en rendant hommage à l'engagement de l'équipe et à sa vitalité. Notre organisation bien rodée permet de faire tourner les postes et de pouvoir s'absenter sans problème. Je suis le 4<sup>ème</sup> président et laisserai ma place comme prévu sans aucune inquiétude. »*

#### **Le rapport d'activités de l'année 2019 est présenté par différents membres du C.A :**

**M.Odile Herbourg:** Les 10 séances « Ciné-Village » à Chaudenay dont une projection en plein air en été (80 spectateurs), ont réuni 564 spectateurs, soit une moyenne de 56 spectateurs.

Grâce à notre association les classes maternelles et primaires de Chaudenay ainsi que celles de Chagny ont pu bénéficier du projectionniste et du matériel des Foyers Ruraux, dans le cadre de « Ecole et cinéma ».

**J.Michel Joly:** rappelle ce qu'est la **Fête du Court Métrage**, évènement national et comment nous l'avons organisée à Chagny en mars 2019.

- 1 projection jeune public au centre de loisirs (salle de l'école E.J Marey) le mercredi 13 mars : 34 spectateurs
- 1 projection tout public à la Brasserie Artisanale de Bourgogne le vendredi 15 mars : 80 spectateurs
- 1 projection au Centre pénitentiaire de Varennes le Grand le lundi 18 mars : 10 spectateurs
- 

#### **Sylvia Gaudry: la soirée adhérents**

Nos adhérents, au nombre de 85, ont été invités le 20 mai à une soirée spécialement réservée à leur intention à la salle des fêtes de Corpeau.

Au programme, un buffet suivi de la projection du film « Les Invisibles ».

54 participants à cette sympathique soirée que nous offrons chaque année à nos adhérents.

**Sylvia Gaudry: partenariat avec les Loisirs de l'Enfance de Chagny** qui organisent chaque année au printemps une animation pour les enfants **Anim'Mômes**. Cette année, le thème retenu étant celui du cinéma, cette association nous a proposé de collaborer avec elle à l'organisation et au déroulement de leur manifestation.

Elle a eu lieu le 25 mai à l'espace Claude Forêt pour des ateliers ludiques et éducatifs suivis d'un goûter puis au théâtre de Chagny où nous avons pu projeter un film d'animation « Ariol à la piscine » dans de très bonnes conditions pour 44 jeunes spectateurs accompagnés d'animateurs et de quelques parents.

**J.Luc Pasquier: collaboration avec CACTUS**, association chagnotine avec laquelle nous avons déjà projeté différents films documentaires ces dernières années.

Le dimanche 22 septembre, nous avons organisé une balade découverte à Santenay (aide apportée par l'association des amis de Santenay pour les étapes éducatives) suivie d'un goûter et de la projection du film « The way, la route ensemble » sur le thème de la marche. C'est l'EHPAD de Santenay qui nous a accueillis dans un cadre et des locaux très agréables.

**Lydia Le Leuxhe : « Docs en balade »** a été organisé en novembre, dans 9 communes : Corpeau, Chaudenay, Remigny, Ebaty, Rully, Chagny (hôpital), Fontaines (Foyer Rural) et Sampigny-lès-Maranges (la poterie) et pour la première fois, à l'EHPAD de Santenay.

5 classes(CE2 à CM2) de 3 écoles (Chaudenay, Corpeau et Rully) ont bénéficié de la venue de 2 à 3 membres du C.A pour une projection suivie d'un débat.

1030 spectateurs ont pu apprécier 19 documentaires. Une projection a été organisée pour les résidents de l'hôpital de Chagny. Des intervenants ont animé les débats lorsque c'était possible. Nous avons pu compter sur le

soutien du conseil départemental de Saône et Loire, de 26 artisans et commerçants de Chagny et des environs et de 8 vigneron. Merci à tous.

4 associations ont collaboré pour la première à Sampigny les Maranges, chacune apportant son aide et ses savoirs. Cela demande bien sûr à se réunir et à s'organiser ensemble.

**Les 10 ans de CinéMarey** : une projection particulière « Le grand bal » suivie d'un buffet et d'un petit bal a clos docs en balade, à Rully le samedi 23 novembre et réuni 89 spectateurs, gourmands et danseurs.

Les membres du CA avaient, pour l'occasion, concocté une surprise pour Alain et Lydia qui en sont très émus et reconnaissants.

### **J. Michel Joly : le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation**

Seules les personnes autorisées à l'avance peuvent projeter.

Les films proposés doivent être vus et acceptés en amont

Nombreuses contraintes d'horaires, d'espace et d'activités diverses pour les détenus, donc peu de spectateurs à chaque fois.

En 2019, nous avons effectué :

- 4 séances de cinéma /débat à la prison de Varennes soit 1 par trimestre.

Des courts métrages en mars dans le cadre de la Fête du court

Un documentaire en juin (l'enfant et la maladie)

1 documentaire et des « tourné monté » en septembre (musique)

1 documentaire en décembre (foot)

- 1 projection « Les désistants » suivie d'un débat au SPIP de Chalon sur Saône à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire.

99 spectateurs au total.

### **Sylvia Gaudry**: Quelques précisions concernant le **fonctionnement de l'association en 2019** :

- 9 réunions de conseil d'administration et 8 réunions de bureau.
- 1 assemblée générale en mars.
- 8 projectionnistes font partie de l'association. Ils sont formés par les Foyers Ruraux.
- Participation de *CinéMarey* aux réunions trimestrielles organisées par les Foyers Ruraux (choix des films, bilan...).
- Des groupes de travail pour chaque projet particulier et pour les partenariats avec les associations qui le demandent.
- Enfin, la secrétaire rappelle que l'organisation de chaque séance implique la récupération et l'installation du matériel de projection, la mise en place de la salle, l'édition d'un programme la gestion de la billetterie, la publicité (affiches, presse, invitation des adhérents et contacts)... elle rappelle que l'arrivée de nouvelles personnes dans l'équipe sera la bienvenue !
- Un site internet très fourni et tenu à jour par M.Odile.

## **2) Rapport financier de l'exercice 2019 :**

**David Gaudry**, trésorier, présente le compte d'exploitation de 2019 d'où il ressort un **déficit de fonctionnement de :- 128.94 €**. (Voir ci-dessous).

Il n'appelle aucune remarque de la part du public.

**Ce rapport est mis aux voix (vote à main levée). Il est adopté à l'unanimité des adhérents présents + procurations.**

**COMPTE D'EXPLOITATION 2019**

<b>DÉPENSES :</b>		<b>Commentaires</b>
Cotisations :	580,00	<i>Foyers Ruraux +images en bibliothèque+images de la culture+ici courts là</i>
Frais de gestion :	391,93	<i>Assurance + Frais postaux et de bureau</i>
Communication :	866,62	<i>"Docs en balade" + "La fête du court métrage" + projections diverses</i>
Location de salles :	60,00	<i>Soirée adhérents ; docs en balade , autres manifestations</i>
Reversement recettes des Séances aux Foyers Ruraux :	2 505,00	<i>Cinévilleage : voir recettes</i>
Réceptions :	1 266,81	<i>Buvettes + pots "Docs en Balade" + 10 ans asso</i>
Divers :	858,25	<i>Plantes – SACEM – Fournitures diverses – Orchestre</i>
Achat ou location Films :	1 497,42	<i>docs en balade, projection SPIP+ autres manifestations</i>
Déplacement,mission :	370,75	<i>Intervenants "Docs en balade"+ frais déplacement séances et projections SPIP+centre pénitentiaire de Varenne -</i>
Participations intervenants :	167,20	<i>Intervenants "Docs en balade" + autres</i>
Achat matériel :	1 071,83	<i>Amélioration son</i>
Prov. amortissement mat. :	2 874,61	<i>Projecteur +lecteur blue ray (2011) : 1071€+matériel son (2012) :867,95€ + écran (2016) : 705,60€ (3*235,20)+ PC (2017) : 230,06€ (2*115,03€)</i>
Prov. maintenance mat. :	1 000,00	<i>Matériel vidéo</i>
Solde débiteur N-1 :	0,00	<i>Solde débiteur de l'année précédente</i>

**TOTAL DÉPENSES :**

**13 510,42**

<b>RECETTES :</b>		<b>Commentaires</b>
Cotisations :	900,00	<i>Adhérents de l'association</i>
Subventions :	2 850,00	<i>Département :800€ + SPIP : 800€ + FDVA 1000€+ 250€ FIAL</i>
Recettes des séances (à reverser aux Foyers Ruraux) :	2 505,00	<i>Cinévilleage voir dépenses</i>
Dons :	1 831,90	<i>Panière "Docs en balade" + 10 ans +fête du court métrage</i>
Remboursement frais de déplacement :		<i>Dans le cadre de "Docs en balade"</i>
Manifestations de l'association	0,00	<i>entrées</i>
Buvettes :	55,18	<i>Recettes buvettes</i>
Sponsors :	1 210,00	<i>Docs en balade + les 10 ans + fête du court métrage</i>
Divers :	151,88	<i>Intérêts bancaire + erreur de caisse</i>
Prov. amortissement mat. :	2 524,38	<i>reprise provisions amortissement matériel CE 2018</i>
Prov ,maintenance mat	1 000,00	<i>reprise provisions maintenance matériel cpte exploit 2018</i>
Solde créditeur N-1 :	353,14	

**TOTAL RECETTES :**

**13 381,48**

**Déficit de fonction, 2019**

**-128,94**

**Trésorerie = Excédent fonction + Provisions diverses (- 128,94 + 2874,61€ +1000€) = 3 745,67 €**

### 3) Perspectives pour l'année 2020 :

**Jean-Michel Joly** fait part des perspectives de l'association pour 2020:

La plupart des actions prévues sont la reconduction de ce qui existe déjà, avec le souhait de les améliorer.

- En mars, nous fêterons le court-métrage à la Brasserie de Chagny. Projection tout public le 27 mars, projection pour le centre de loisirs, le 25 mars.
- Le 24 avril aura lieu la soirée adhérents à Corpeau.
- Nos séances CinéVillages mensuelles et une séance en plein air à Chaudenay le 23 juin.
- En novembre, docs en balade
- **CinéMarey** poursuivra ses projections au centre pénitentiaire de Varennes.
- Et bien sûr, nous souhaitons reconduire et élargir les actions menées avec les associations ».
- **Un nouveau projet** est à l'étude : **La fête du cinéma d'animation** en octobre. C'est un événement national qui fonctionne un peu comme la fête du court métrage et pour lequel nous souhaiterions projeter des films pour enfants (en matinée) et pour adultes(en soirée).  
Ce projet doit bien sûr être budgétisé et nous devons trouver une salle pour les projections.

### 4) Montant des cotisations pour l'année 2020 :

Le trésorier adjoint rapporte la proposition du CA de fixer la cotisation 2020 à **10 €** par personne.

**Cette proposition est mise aux voix (vote à main levée). Elle est adoptée à l'unanimité des adhérents présents + procurations.**

### 5) Questions diverses :

Des adhérents font remarquer que c'est aberrant que ces activités ne puissent avoir lieu à Chagny.

Est-ce qu'après les élections il y aura la possibilité d'avoir une salle pour projeter ici ?

Les projections à Chaudenay seraient-elles maintenues ou non ?

Le président répond que nous rencontrerons la nouvelle municipalité pour lui exprimer notre souhait d'avoir un lieu de projection sur Chagny et qu'en ce qui concerne Chaudenay, nous aimerions pouvoir continuer à condition d'avoir les moyens humains suffisants. Il ne nous est pas possible de répondre pour le moment.

### 6) Renouvellement du Conseil d'administration (C.A.) :

Sophie Vaillant présente cette question et rappelle les statuts:

Le C.A. 2019 était composé de 17 personnes : Hélène Bernard, Patrick Bernard, Marlyse De Lange, Anthony Gagnard, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Anne-Marie Picard , Sylvie Tharreau et Sophie Vaillant.

Le C.A. doit être composé d'un minimum de 8 personnes et d'un maximum de 22 personnes (article IX des statuts).

Jean-Marc Gagnard est décédé durant son mandat.

Marlyse Delange ne souhaite pas se représenter.

Un appel de candidatures est fait mais aucune nouvelle n'est enregistrée.

**Le nouveau C.A. 2020 est élu, suite à un vote à main levée, à l'unanimité. Il est composé de 15 personnes :**

**Hélène Bernard, Patrick Bernard, Anthony Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Anne-Marie Picard, Sylvie Tharreau et Sophie Vaillant.**

Le nouveau C.A. se réunira : **mardi 24 mars à 18h30** en mairie. Une convocation sera envoyée.

Le Président donne ensuite la parole :

- à Monsieur Gendreau, représentant la Mairie de Chagny,  
« Il est difficile voire inutile de faire des commentaires dans le contexte actuel des élections. Les élus actuels font partie de listes différentes et chacun a donc ses idées sur le cinéma. »

- à Madame Brunet-Léchenault Conseillère départementale du canton de Chagny.  
Elle excuse tout d'abord Jean-Christophe Descieux qui est en vacances.  
Elle fait remarquer que *cela fait 10 ans que nous existons et que, paradoxalement, le fait d'avoir dû quitter Chagny nous a finalement aidés à nous développer.*

*Ces années sont passées et les relations difficiles doivent s'apaiser.*

*Quelque soit l'issue des élections, il faut tout remettre à plat et il est souhaitable que tout le monde travaille ensemble sur le sujet du cinéma afin qu'il y ait une possibilité à Chagny.*

Elle ajoute que *notre action tire la réflexion des gens vers le haut et souhaite que CinéMarey continue à bien travailler en ce sens.*

Pour terminer, elle nous adresse ses félicitations et celles de Jean Christophe Descieux.

L'assemblée générale est close à 12h, après la projection d'une interview d'Alain Le Leuxhe pour FR3 Bourgogne et d'un court-métrage « Tram ». Le pot de l'amitié termine cette matinée.

**Le président,**

**Alain LE LEUXHE**

**La secrétaire,**

**Sylvia Faust Gaudry**